



CADRE DE GESTION DU RISQUE DE 2023 LIÉ À LA STRATÉGIE POUR UN GOUVERNEMENT VERT DE TRANSPORTS CANADA



Transport
Canada

Transports
Canada

Canada 

Version 1, 2023

CONTEXTE

À la suite d'un audit de la Stratégie pour un gouvernement vert (SGV) par le commissaire à l'environnement et au développement durable, il a été recommandé que Transports Canada élabore une approche de gestion du risque qui définirait les risques importants et les mesures d'atténuation connexes.

L'objectif du Cadre de gestion du risque lié à la SGV de Transports Canada consiste à cerner et à classer les principaux risques ainsi qu'à établir les mesures connexes d'atténuation des risques qui pourraient empêcher le Ministère d'atteindre ses objectifs dans le cadre de la SGV. La détermination et la gestion de ces principaux risques sont essentielles en vue de la prise de décision, de l'établissement des priorités et de l'affectation des ressources.

RISQUES

Les principaux groupes responsables des actifs ou des programmes qui jouent un rôle de premier plan dans l'atteinte des objectifs de la SGV par Transports Canada ont été mis sur pied. Il s'agit des groupes des programmes maritimes, des services des aéronefs, de l'approvisionnement et des programmes environnementaux. D'autres groupes pourraient participer à de futurs exercices d'établissement des risques, tandis que d'autres encore pourraient être consultés, mais ne pas être invités à cerner les risques.

Les risques qui pourraient empêcher le Ministère d'atteindre les objectifs de la SGV sont cernés par chaque groupe. Ces risques comprennent les contraintes et défis financiers, technologiques, opérationnels, ministériels, réglementaires et liés aux ressources humaines.

La probabilité¹ et les répercussions² de chaque risque sont évalués par chaque groupe pour calculer la cote de risque initiale (élevée, moyenne ou faible). Des stratégies d'atténuation sont établies pour chaque risque, le cas échéant, et chaque risque est ensuite réévalué dans l'optique de la probabilité et des répercussions, ce qui a donné lieu à une cote de risque nouvelle et révisée (élevée, moyenne ou faible).

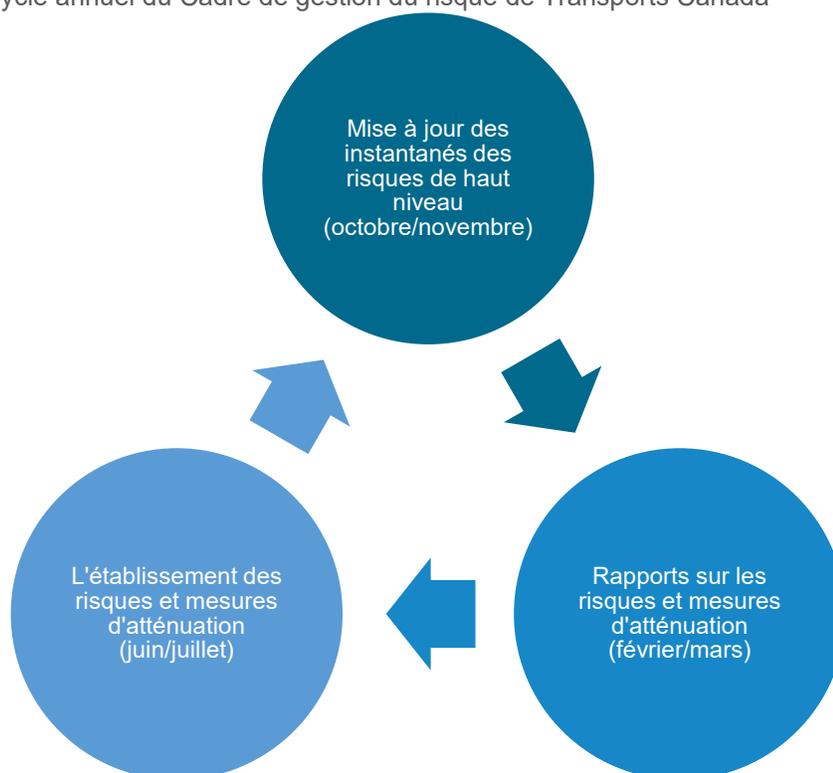
¹ La probabilité a été évaluée sur une échelle de 1 à 5, où 1) signifie « rare », 2) « improbable », 3) « possible », 4) « probable » et 5) « presque certain ».

² Les répercussions ont été évaluées sur une échelle de 1 à 5, où 1) signifie « très faibles », 2) « faibles », 3) « moyennes », 4) « élevées » et 5) « extrêmes ».

CYCLE

Le processus du Cadre de gestion du risque lié à la SGV de Transports Canada suit un cycle annuel qui englobe une période désignée pour l'établissement des risques et des mesures d'atténuation en juin et en juillet, la mise à jour des instantanés des risques de haut niveau en octobre et en novembre, et la présentation de rapports sur les risques au Comité directeur des sous-ministres adjoints (SMA) pour un gouvernement vert en février et en mars. Ce cycle a été conçu pour s'harmoniser avec le processus du profil de risque intégré du Ministère, qui se prépare à enrichir le processus d'établissement des risques ministériels, dont le début est en avril, et qui complète les instantanés du profil de risque en prévision de la réalisation du processus ministériel, en janvier.

Figure 2. Cycle annuel du Cadre de gestion du risque de Transports Canada



PRODUCTION DE RAPPORTS

Tous les risques seront signalés au Comité directeur des SMA pour un gouvernement vert de Transports Canada lors de la réunion du printemps qui est axée sur la gestion des risques et des ressources. Les instantanés du profil de risque pour les risques de haut niveau seront présentés au comité directeur aux fins de leur approbation, et les mesures d'atténuation potentielles pourront être examinées et classées par ordre de priorité.

Les risques approuvés serviront à enrichir le profil de risque ministériel intégré.